

Les objectifs et les finalités de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères : le cas du français

NISHIYAMA Noriyuki (Univ. de Kyoto)

Pourquoi nos étudiants apprennent-ils le français ? Et pourquoi je l'enseigne moi-même ? Ces questions, qui semblent à première vue toutes évidentes, peuvent exposer à des difficultés didactiques si les apprenants japonais ne trouvent aucune finalité qui soit à la fois concrète et convaincante pour leur apprentissage, dans une société japonaise qui ne requiert aucune compétence de communication en français pour la vie sociale.

Ces deux questions exigent de préciser les portées respectives des termes « objectif » et « finalité », dans l'enseignement/apprentissage des langues. L'objectif est ce « à quoi on tente de parvenir, le résultat qu'on se propose d'obtenir par des moyens appropriés » (Dictionnaire de didactique du français, 2003, p. 181), et peut être décrit dans les grilles d'évaluation, celles du DELF par exemple, tandis que la finalité est plutôt d'ordre épistémologique, englobant les objectifs pédagogiques les plus appropriés.

L'enjeu du débat s'articule autour des motivations initiales de l'apprentissage du français, motivations quelquefois bien vagues il est vrai, et différentes selon que l'on adopte le point de vue des étudiants d'aujourd'hui ou celui de leurs enseignants. Les professeurs, même de nos jours, sont en effet attirés par cette langue à cause de la civilisation française, des arts et des lettres, qu'elle représente, même si la littérature dite « francophone » suscite par ailleurs de plus en plus d'intérêt, disposant désormais d'une légitimité universitaire réservée jusqu'ici à la littérature française de métropole. Ils proposent donc à des étudiants qui s'intéressent plutôt à la culture ordinaire comme le football ou la mode une argumentation inappropriée quant à la finalité de leur apprentissage... La gloire de la civilisation française n'est plus celle d'il y a trente ans, au moins dans l'Archipel nippon, et il faut donc trouver d'autres finalités susceptibles d'attirer et de convaincre davantage d'apprenants.

La représentation sociale de l'apprentissage des langues est à étudier. En effet elle évolue en fonction des informations données au cours de l'apprentissage, et les professeurs sont en droit de prendre des initiatives afin que les acquis des apprenants soient libérés de tout stéréotype et de tout préjugé. Une

typologie des finalités permettrait dès lors une réflexion et une objectivation du processus d'apprentissage.

L'argument pécuniaire, pour les enseignants aussi bien que pour tous les secteurs concernés (les éditeurs par exemple), si fondé et nécessaire soit-il, ne constitue en rien une finalité pour les apprenants, même s'il ne faut pas minimiser le fait que l'enseignement des langues s'inscrit dans la logique du marché. Un deuxième point concerne les institutions.

L'enseignement/apprentissage des langues est encadré par des institutions comme les universités qui accordent des unités de valeur. Ce point de vue, restrictif au premier abord, subsiste grâce aux diplômes reconnus par les instances nationales et internationales.

La finalité pratique tant au niveau professionnel qu'académique justifie l'apprentissage du français. Le français sur objectifs spécifiques, jusqu'ici moins étudié dans le milieu universitaire japonais, mérite quand même un examen plus approfondi, puisque les témoignages des Japonais francophones, certes moins nombreux que les anglophones, n'en sont pas moins visibles dans le secteur tertiaire. L'ouvrage collectif édité par la SJDF, *Moi aussi je parle français* (2004), présente ainsi une bonne illustration pour les Japonais francophones qui ont choisi et utilisé le français comme outil de communication professionnelle.

L'aspect formatif de l'apprentissage des langues n'attire plus les apprenants, ni les professeurs de langue vivante. Sur le plan pédagogique, c'est l'interculturel qui a pris le relais pour favoriser la formation de l'esprit. L'objectif consiste donc à s'intéresser au rapport entre langue et culture maternelles d'une part, et étrangères d'autre part, et à relativiser ainsi le regard que l'on porte sur l'autre. Le plurilinguisme en cours en Europe est en effet étroitement lié à l'interculturel, qui est actuellement remis en cause. L'apprentissage des langues vise à cet égard, de façon plus explicite, à promouvoir la tolérance et l'ouverture aux autres, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'ordre éthique.

La mise au point d'une typologie des finalités peut embarrasser nos apprenants, peu familiers avec l'aspect épistémologique de l'apprentissage, mais devient indispensable pour la formation des professeurs de langue. Cette problématique, sans doute rarement abordée et approfondie dans la classe de langue, doit montrer pourtant toute sa pertinence dans la formation des enseignants, en vue d'une objectivation des actions pédagogiques.

Bibliographie

BEACCO Jean-Claude, BYRAM Michael (2003), Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe : de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue, Division des Politiques linguistiques, Conseil de l'Europe.

Disponible au site suivant :

http://www.coe.int/T/F/Coop%20E9ration_culturelle/education/Langues/Politiques_linguistiques/Activit%20s_en_mati%20re_de_politique/Guide/1GuideIntegral.asp#TopOfPage

CUQ Jean-Pierre (éd.) (2003), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris : Clé international, 303 p.

Société Japonaise de Didactique du Français (2004), Moi aussi je parle français, Tokyo : Surugadai-shuppan, 232 p.